

AMÉNAGEMENT DE L'AXE GRANVILLE-AVRANCHES

Le Département se félicite de la mobilisation des maires de Granville Terre et Mer en faveur de l'amélioration de l'axe Granville-Avranches. Cette prise de position conforte les orientations engagées par la collectivité depuis le début du mandat et traduit une volonté partagée d'améliorer durablement cet axe structurant pour le Sud-Manche.

AMÉNAGEMENT DE L'AXE GRANVILLE-AVRANCHES : S'ADAPTER AUX RÉALITÉS CONCRÈTES DU TERRITOIRE

La collectivité porte depuis plusieurs années un projet d'aménagement de l'axe Granville-Avranches, visant à répondre aux grands enjeux que sont la sécurisation, la fluidification du trafic, le renforcement de l'attractivité économique et touristique, tout en portant une attention particulière à limiter l'emprise agricole et les impacts environnementaux.

Engagé depuis le début du mandat, ce projet d'aménagement est conduit dans le respect d'un cadre réglementaire strict. Il s'inscrit en réponse au refus formel de l'État en 2021 d'accompagner le projet de contournement initial, en raison de « l'évolution des contraintes environnementales et réglementaires, notamment celles découlant de la loi Climat et résilience ».

À l'issue de la concertation préalable menée en 2025 auprès des habitants, des élus, des associations et des usagers, l'option d'une modernisation progressive de l'axe a été retenue. Cette orientation a été adoptée à l'unanimité par l'assemblée départementale le 12 décembre 2025.

Pour Jean Morin, président du Département, « **Nous faisons le choix d'agir, avec pragmatisme et de façon responsable. Le projet voté par l'assemblée départementale en décembre 2025 traduit la volonté d'améliorer concrètement le quotidien des habitants,**

tout en respectant les réglementations qui nous sont imposées, en concertation avec les acteurs locaux et la population. Nous attendons de l'Etat qu'il joue pleinement son rôle d'accompagnateur des collectivités, mais nous restons prudents car certains services comme la DREAL peuvent être exagérément bloquants, comme pour l'axe Saint-Lô – Coutances ».

Aujourd'hui s'engage une première opération concrète de création de bandes multifonctions sur la section située entre le giratoire de la CCI (RD 673/RD 373), à Saint-Pair-sur-Mer, et le hameau de La Havaudière, à Saint-Pierre-Langers, lequel bénéficiera également d'aménagements de sécurisation.

Cette opération marque le lancement concret de la stratégie départementale de modernisation de l'axe Granville-Avranches, visant à améliorer durablement la sécurité et les conditions de circulation sur cet axe structurant du territoire. Au-delà des travaux engagés, l'amélioration de l'axe Granville-Avranches constitue un enjeu majeur pour la sécurité des usagers, la qualité de vie des riverains, l'activité économique, le tourisme et l'attractivité du Sud-Manche. Le Département poursuivra son engagement afin de répondre durablement à ces enjeux.

Elle se poursuivra fin 2027 par des études en vue du lancement d'une enquête publique pour les contournements de la zone du Croissant à Saint-Pair-sur-Mer et des hameaux de la Maréchallerie et de la Havaudière, et de créneaux de dépassement entre Sartilly-Baie-Bocage et Marcey-les-Grèves.

CONTACTS PRESSE

Héloïse Fourreau
02 33 05 99 43 / 07 84 15 07 61
Heloise.fourreau@manche.fr

Alexandra de Saint Jores
02 33 05 99 11 / 06 80 24 41 96
Alexandra.desaintjores@manche.fr